



Quitter une alternance

Par Jerem28

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je suis en alternance dans une entreprise d'informatique depuis 1 an pour ma troisième année d'étude, avec deux alternants dans la même situation que moi.

Ce contrat se passe très mal, notre patron refuse toutes les vacances depuis notre arrivée, tiens des propos dégradants (voir raciste avec certains de nos collègues), il exige des heures supplémentaires mais qui ne sont ni payé ni rendu, il refuse tout achat de matériel nécessaire (nous programmons une application smartphone sans smartphone), nous dérange et nous harcèle quand nous sommes à l'école.

Il téléphone à l'école pour leurs dires que nous sommes des incapables, nous menace de nous mettre 0, et à même été cherché une des alternantes après un examen alors que la journée était banalisée.

N'ayant pas manifesté notre envie de nous reprendre, nous avons cherché pendant plus de six mois une entreprise pour nos masters, j'ai fini par trouver à Paris.

Malheureusement, mon contrat s'étend jusqu'en décembre, hors l'école ma donnée il y a quelques jours, le 10 comme deadline pour une rupture à l'amiable, malgré de nombreuses relances notre patron ne nous adresse plus la parole depuis bientôt 3 mois.

Nous avons également organisé des réunions pour discuter de notre futur mais celui-ci n'est jamais venu.

Nous sommes à deux jours de la date fatidique, et rien ne bouge, je pense pouvoir oublier mon année scolaire ainsi que le contrat avec mon autre entreprise.

Nous sommes à bout de nerfs, nous passons notre examen demain et le sur lendemain devons retourner à l'entreprise, ce dont il est hors de question.

Notre école et l'inspection du travail ont été informé mais n'ont manifesté aucun intérêt à nous venir en aide.

J'aimerais donc savoir si je peux faire un abandon de poste ou une prise d'acte (et si oui comment procéder).

Merci d'avance pour vos réponses.